

Fiche de capitalisation

**Les champs-écoles d'AVSF au Nord Togo :
une démarche d'accompagnement pour la co-construction
d'innovations paysannes et le conseil agricole**



AGRONOMES ET VETERINAIRES SANS FRONTIERES

FEVRIER 2019

Opération coordonnée par Inter-réseaux, CERFRANCE, CIRAD & IRAM

Inter-réseaux
Développement rural

CERFRANCE
entreprendre, ensemble

 **cirad**

iram

SIGLES ET ABREVIATIONS

AFD	Agence Française de Développement
AVSF	Agronomes et vétérinaires sans frontières
CE	Champs école
CETA	Centres d'Etudes Techniques Agricoles
CIVAM	Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural
ICAT	Service de conseil agricole public togolais
OP	Organisation de producteurs
RAFIA	Recherche, Appui et Formation aux Initiatives d'Auto-développement

Le Groupement Inter-réseaux Développement Rural – IRAM – CERFRANCE – CIRAD a été mobilisé par l'Agence Française de Développement (AFD) pour engager une réflexion sur le conseil agricole. Ce processus s'inscrit dans le cadre de la formulation d'une stratégie qui guidera l'AFD dans le dialogue avec les pays partenaires et dans les réflexions internationales sur le conseil agricole. C'est dans ce contexte que AVSF a été mandaté pour la réalisation de la présente fiche de capitalisation.

SOMMAIRE

RESUME	3
1 INTRODUCTION	4
2 LES CHAMPS-ECOLES DANS LA REGION DES SAVANES AU TOGO	5
3 DES GROUPES DE PROXIMITE POUR L'OBSERVATION ET L'ANALYSE DE PRATIQUES CULTURALES. ...	6
4 ACCOMPAGNER EN SE BASANT SUR LES QUESTIONS ET LES PRATIQUES HABITUELLES DES PAYSANS	7
5 TRAJECTOIRES ET EVOLUTION DES CHAMPS-ECOLES	8
6 UNE IMPLICATION TRES FORTE DES PAYSANS.....	8
7 UN NECESSAIRE CHANGEMENT DE POSTURE : DU ROLE DE CONSEILLER A CELUI D'ANIMATEUR....	10
8 QUELQUES ENSEIGNEMENTS ISSUS DE L'EXPERIENCE	11
9 CONCLUSION	12
BIBLIOGRAPHIE.....	14

Résumé

Dans un contexte de forte dégradation des sols et pression foncière, les agriculteurs de la région des Savanes, au Nord Togo, ont besoin de faire évoluer leurs pratiques agricoles vers plus de durabilité et de résilience. Pour répondre à ces enjeux, Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières et ses partenaires ont mis en place un dispositif de champs-écoles entre 2014 et 2018, dans le cadre d'un projet financé par le Fonds français pour l'environnement mondial. Ces champs-école constituent un dispositif de conseil agricole conférant un rôle prépondérant aux agriculteurs, à leurs pratiques et contraintes. Cette approche des champs-école requiert donc un changement de posture de la part des techniciens, qui deviennent de véritables « accompagnants ». La forte implication des paysans est un gage d'appropriation des pratiques agricoles expérimentées et ces champs-écoles se sont avérées être un dispositif pertinent dans un contexte de nécessaire transition écologique. Toutefois, ce type de dispositif requiert un investissement humain et financier important pour un conseil agricole de proximité et à petite échelle.

**Les champs-écoles d'AVSF au Nord Togo :
une démarche d'accompagnement pour la co-construction
d'innovations paysannes et le conseil agricole**

Teatske Bakker, AVSF

1 INTRODUCTION

Depuis les années 1990 les bases théoriques et les dispositifs de conseil agricole ont évolué de la vulgarisation vers l'accompagnement des producteurs¹ (Faure et al. 2016). Plus récemment, des besoins de conseil spécifique à l'accompagnement des transitions agroécologiques ont émergé (Pretty, Toulmin, et Williams 2011). Les démarches multi-acteurs de co-construction d'innovations agricoles sont ainsi apparues en réaction à un mode de conseil vertical qui repose sur la transmission des connaissances du technicien aux agriculteurs (comme par exemple les *Training and visit*). Ces démarches alternatives ont pour but le développement des capacités des paysans à rechercher par eux-mêmes les solutions à leurs problèmes, au-delà d'un simple apport de solutions techniques externes.

Parmi elles, les champs-écoles (CE) sont un dispositif de conseil reposant sur des parcelles paysannes d'expérimentation et d'échange d'expérience, qui ne sont pas sans rappeler d'autres initiatives telles que les CETA et les CIVAM en France, ou les « promoteurs paysans » du programme Campesino A Campesino en Amérique latine. Les *farmer field schools (FFS)*, développés depuis 1989 par la FAO² en Asie du Sud-Est, ont formalisé cette méthode d'accompagnement incluant des activités d'observation et d'expérimentation pour des groupes de paysans sur une thématique qui les concerne (selon les exemples, le thème peut être défini et ciblé par les paysans, ou défini en amont par un projet et accepté par les paysans³). D'une réponse à une problématique spécifique (la gestion intégrée des ravageurs du riz), les FFS se sont étendus à d'autres continents et à une large gamme de productions et de thématiques, dont certaines plus intégratives comme la gestion de la fertilité de sols, l'agro-pastoralisme ou la santé humaine (Waddington et al. 2014).

La diversité des champs-écoles a été constatée dans la littérature, concernant la variabilité de la mise en œuvre du processus, le large spectre de thèmes abordés, la méthode de ciblage des bénéficiaires et les résultats associés (Phillips, Waddington, et White 2014; Waddington et al. 2014; Tripp, Wijeratne, et Piyadasa 2005). La gamme de méthodes d'évaluation des effets et impacts a également été constatée, mettant en lumière le manque d'évaluations sur les aspects environnementaux et sociaux (Van den Berg et Jiggins 2007; Mancini et Jiggins 2008). Enfin, les effets et impacts rapportés

¹ Pour des raisons de lisibilité, nous n'utilisons pas l'écriture inclusive, « paysans » représente donc à la fois les paysans et les paysannes, de même « agriculteurs » représente à la fois les agriculteurs et les agricultrices etc.

² Les premiers champs-écoles sont apparus dans le cadre d'un programme inter-pays sur la gestion intégrée des ravageurs (IPM) du riz en Asie du Sud-Est mené par la FAO. L'IRRI (International Rice Research Institute) a largement contribué à développer l'idée de faire des paysans des « experts » comme solution au déclin des rendements dans les rizières (Pontius, Dilts, et Bartlett 2002).

³ En théorie, les paysans décident au moins une partie de l'orientation. Mais dans la pratique, certains CE sont mis en œuvre comme dispositifs de diffusion/transfert de pratiques, dont le thème et le curriculum sont décidés en amont par des experts.

varient également, mais les synthèses et méta-analyses disponibles s'accordent sur des effets et impacts globalement positifs (Waddington et al. 2014; Van den Berg et Jiggins 2007).

Ces constats mettent en lumière que beaucoup de dispositifs sont regroupés sous le terme « champs-école » ou « *farmer field school* », alors qu'ils impliquent des visions différentes du conseil agricole (transfert de technologies, adaptation de savoir-faire endogènes etc.) et donc des attentes divergentes concernant les objectifs, résultats espérés et les rôles joués par les différents acteurs (paysans, techniciens et agents de développement, chercheurs).

Dans cet ensemble de « champs-écoles » variés, les champs-écoles mis en œuvre par Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières au Nord Togo accordent une place centrale aux paysans et à leurs pratiques. Ils se définissent comme des dispositifs articulés entre une parcelle et un groupe de producteurs accompagné par un facilitateur, réunis durant un cycle de culture pour interroger leurs pratiques habituelles et réaliser ensemble la conduite d'essais agronomiques et leur évaluation selon des critères agronomiques, économiques et sociaux. La présente note expose un dispositif mis en œuvre depuis 2014, ainsi que l'étendue de l'implication des paysans. La méthodologie détaillée du dispositif est présentée dans un guide⁴ capitalisant cette expérience. Nous détaillons concrètement cette expérience dans l'encadré ci-dessous, pour tirer des leçons sur les champs-écoles au sens large.

2 LES CHAMPS-ÉCOLES DANS LA RÉGION DES SAVANES AU TOGO

Au Nord Togo, des champs-écoles ont été mis en œuvre dans le cadre du projet « *Durabilité et résilience de l'agriculture familiale dans la région des Savanes* » de 2014 à 2018. Porté par le Ministère français de l'agriculture, de l'alimentation et des forêts (MAAF) et financé par le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM), ce projet a été mis en œuvre par Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières (AVSF), l'ONG togolaise Recherche, Appui et Formation aux Initiatives d'Auto-développement (RAFIA) et le service de conseil agricole public togolais (ICAT).

L'expérience innovante des champs-écoles a été mise en place avec un objectif double :

- Favoriser l'émergence, la validation et la diffusion de pratiques agricoles durables et d'innovations s'adaptant aux contraintes des paysans (notamment socio-économiques),
- Obtenir des références techniques spécifiques au contexte local.

L'équipe du projet a accompagné 21 champs-écoles (7 sites pendant 3 saisons) de cultures pluviales (céréales et légumineuses) en partenariat avec l'ICAT et les OP cantonales⁵, et 18 champs-écoles (6 sites pendant 3 saisons) de maraîchage de contre-saison, en partenariat avec les OP cantonales, mobilisant 350 agriculteurs.

Dans la région des Savanes, un régime pluviométrique contraignant⁶ se combine à une forte pression foncière⁷. Les pratiques agricoles habituelles ne permettent plus le maintien de la fertilité des sols et

⁴ Disponible sur le site d'AVSF : <https://www.avsf.org/fr/posts/2093/full/guide-methodologique-des-champs-ecoles-de-la-region-des-savanes-au-togo>. Signalons que deux études de cas sont présentées en annexe.

⁵ Regroupements d'OP villageoises (unités de base), ces OP cantonales sont elles-mêmes rassemblées en une faîtière régionale, l'Union Régionale des producteurs de céréales des Savanes (UROPC-S). Mais ces OP s'intéressent en réalité aux céréales, aux légumineuses (notamment soja, niébé) et au maraîchage.

⁶ Climat soudano-sahélien, pluviométrie totale moyenne comprise entre 800 et 1 000 mm et une forte variabilité interannuelle. Le régime des pluies se caractérise par une grande concentration des pluies (maximum en août) et des averses courtes et intenses générant une forte érosion hydrique et un lessivage des éléments tels que l'azote.

donc la durabilité et la résilience des systèmes agricoles. Les rapports à la terre, facteur de production devenu limitant, se sont modifiés et le mode de tenure foncière (notamment le statut locatif) constitue un frein à certaines pratiques agricoles durables (ouvrages antiérosifs, plantation d'arbres, utilisation de fumure minérale). Par ailleurs, le maraîchage en saison sèche est en forte extension dans de nombreux bas-fonds, car il permet de diversifier les sources de revenus. Il est réalisé majoritairement en planches divisées en « cuvettes » de taille variable, une irrigation manuelle et fréquemment un recours massif aux engrais minéraux et aux pesticides (ces derniers utilisés sans protections ni respect des dosages). Dans ce contexte, les champs-écoles répondent au besoin important de diffuser des pratiques agricoles durables pour freiner la dégradation de la fertilité des sols cultivés et soutenir la production alimentaire. Dans le même temps, il est important de faire émerger et valider des innovations qui s'adaptent aux contraintes, notamment socio-économiques des producteurs. Les CE offrent pour cela un espace privilégié d'échange d'expériences entre producteurs ou entre producteurs et techniciens.

3 DES GROUPES DE PROXIMITE POUR L'OBSERVATION ET L'ANALYSE DE PRATIQUES CULTURALES.

L'approche d'AVSF dans la région des Savanes se base sur des groupes de 20 à 30 paysans issus d'un même village (dont des femmes, parfois majoritaires) qui mettent en débat leurs pratiques agricoles habituelles, échangent sur leurs expériences et organisent des essais de cultures en étant accompagnés par des techniciens. En se réunissant périodiquement pour réaliser les opérations culturales sur une parcelle, les producteurs comparent les résultats des pratiques qu'ils testent et leur bilan économique. Mise à disposition par un membre ou louée par le groupe, la parcelle devient un lieu de visites d'échanges entre groupes d'agriculteurs.

Les groupes CE sont composés de membres d'une ou plusieurs OP villageoises situées à proximité de la parcelle du CE. Le CE ne se superpose pas à une organisation existante, et n'a pas nécessairement vocation à être pérennisé dans le temps (bien que le groupe puisse évoluer de manière à rendre cela possible). Les leaders d'OP ne sont pas toujours membres des CE mais leur appui est indispensable pour la réussite du CE (diffusion d'informations, organisation, facilitation pour la location de parcelle notamment).

Lors des animations (hebdomadaires ou bimensuelles) réalisées avec le technicien, l'observation des cultures, les remarques des paysans et certaines mesures (densités, hauteurs des plants etc.) sont notés dans un carnet de suivi. A la récolte, le groupe réalise le comptage des plants, du nombre de fruits/épis et les pesées correspondantes pour chaque parcelle (maraîchage) ou pour 3 carrés de rendement (cultures pluviales). La même opération est réalisée dans les parcelles de 2 ou 3 paysans voisins du site CE. Au cours de l'atelier bilan, les calculs économiques permettent de comparer les parcelles du CE avec ces « références » paysannes, en se basant sur les prix constatés par ces paysans. L'ensemble du groupe exprime aussi son avis sur les pratiques mises en œuvre (durée, répartition et pénibilité du travail, besoins en trésorerie, autres avantages ou inconvénients).

7 Les zones concernées par le projet présentent des densités démographiques fortes, estimées entre 263 et 301habitants/km². Par ailleurs la croissance démographique dépasse la moyenne nationale. L'évolution du paysage agraire montre une réduction progressive des surfaces disponibles par actif.

L'analyse des expérimentations menées dans les CE est ainsi réalisée à partir de plusieurs données (observations des cultures, relevés de suivi et composantes de rendement, et commentaires des membres du groupe CE) et porte sur l'angle agronomique, économique et social.

4 ACCOMPAGNER EN SE BASANT SUR LES QUESTIONS ET LES PRATIQUES HABITUELLES DES PAYSANS

La conception habituelle selon laquelle le groupe de paysans doit être guidé par un détenteur du savoir présentant un ordre défini d'actions ou une méthode figée, risque de précipiter le mouvement vers une solution que tout le monde connaît déjà (Darré 2006). **Ici, le rôle de l'animateur n'est pas de transmettre des propositions techniques, mais plutôt d'interroger les pratiques habituelles et leurs déterminants, puis d'accompagner les paysans dans leur recherche de solutions permettant de s'adapter aux évolutions du contexte.** Cela signifie que pour définir le contenu des essais et des thèmes discutés, le point de départ est exactement ce qui est, ce qui est fait⁸. De plus, le raisonnement cherche également à prendre en compte les contraintes majeures du groupe (qui peuvent varier selon sa composition, par exemple si les femmes sont plus nombreuses). Ces éléments, notamment les contraintes socio-économiques, orientent les solutions envisageables et obligent à ne pas rechercher l'optimisation d'un point de vue uniquement agronomique.

Dans la même logique, la comparaison avec les pratiques habituelles des producteurs a été placée au centre du dispositif. En effet, la comparaison n'est pas basée sur une parcelle « pratique paysanne » comme cela est fréquent, en raison de cette variabilité des pratiques et itinéraires techniques. De plus les pratiques paysannes sont représentatives d'un itinéraire technique globalement cohérent aux yeux des paysans pour l'atteinte de leurs objectifs personnels (contraintes notamment socio-économiques, gestion du risque etc.). Réussir à inclure cette parcelle « pratique paysanne » (s'apparentant à une comparaison de système de culture) dans un dispositif de comparaison de pratiques (donc s'apparentant davantage à un essai factoriel ou plurifactoriel) est pour le moins périlleux ; or c'est précisément cette comparaison qui intéresse les membres du CE. Il est dès lors apparu plus aisé et didactique de réaliser des comparaisons de systèmes de culture, c'est-à-dire suivre quelques producteurs dans leurs propres parcelles, agissant a priori sans influence et selon leurs propres objectifs et moyens⁹.

Ainsi, le diagnostic participatif préalable a une grande importance et conduit chaque groupe à choisir des thèmes, questions, hypothèses et orientations avant la mise en place des cultures. A titre d'exemple, certains champs-écoles de maraîchage ont travaillé sur l'optimisation de la fertilisation de l'oignon, d'autres sur les traitements phytosanitaires alternatifs de la tomate (à base d'extraits de neem, ail, oignon, piment). De même, certains champs-écoles de cultures pluviales se sont axés sur l'optimisation de l'association maïs-soja, tandis que d'autres ont souhaité travailler sur la riziculture pluviale.

⁸ Il existe des variations fines concernant les pratiques habituelles et itinéraires techniques entre les cantons, par exemple : quel écartement entre billons ou entre poquets, quelle taille des cuvettes en maraîchage, quelle variété, quel schéma pour les associations (poquets intercalés ou billons alternées ?), quels intrants disponibles, quelle période de travail...

⁹ Concrètement il a fallu mesurer la surface des parcelles, noter le type et les quantités de fumure organique et/ou minérale apportées, les opérations culturales et réaliser l'estimation des productions à l'aide de carrés de rendement. De plus, les échanges ont eu pour but de comprendre les règles de décision pour ces opérations et les objectifs des personnes retenues pour la comparaison.

Des thématiques transversales communes à toutes les situations et cultures ont également émergées : la gestion la fertilité des sols, à travers notamment la fumure organique (production de compost, combinaison optimale de compost et d'engrais minéraux), l'augmentation de la part de légumineuses (en culture pure ou associée) dans les assolements, l'optimisation de l'usage de l'eau en maraîchage irrigué manuellement et les modalités des traitements phytosanitaires.

Les CE concernent principalement l'échelle du système de cultures¹⁰, bien que certains aspects relatifs à l'ensemble de l'exploitation soient abordés de manière transversale (fourrages et gestion des résidus de récolte, compostage...). Un bilan économique est réalisé à chaque fin de cycle et prend en compte certains aspects non agronomiques (répartition du temps de travail, organisation des travaux, relations homme-femme...). Par exemple, le calcul de la marge brute d'une association céréale légumineuse n'est pas réalisé de manière globale afin de prendre en compte la répartition genrée des revenus. En effet, au Nord Togo, dans le cas de cultures associées, les céréales reviennent à l'homme et les cultures associées -niébé, soja, voandzou- aux femmes. Mais si la part de légumineuses dans l'association devient trop importante, l'homme peut se réapproprié ce produit, au détriment des femmes. Les propositions dans les CE ont donc été adaptées pour éviter d'induire des bouleversements socio-économiques dans les ménages.

5 TRAJECTOIRES ET EVOLUTION DES CHAMPS-ECOLES

D'année en année, les choix réalisés par les groupes dessinent une « trajectoire » des CE, c'est-à-dire le cheminement de chaque groupe dans la réflexion, les thèmes successifs abordés dans le CE et les événements notables dans son évolution. Cette idée met en avant le fait que chaque champ école est unique, en raison des choix réalisés chaque année (faire de nouveaux tests, les répéter, appliquer quelque chose observé ailleurs...) et des résultats obtenus. Ainsi, certains portent sur le riz car c'est ce que voulaient la majorité de ce groupe (femmes), d'autres portaient sur les associations (cultures hommes femmes), un autre groupe a bifurqué vers l'agroforesterie. De même pour le maraîchage, l'intérêt de chaque groupe a pu se développer : oignon, tomate, pesticides naturels, compostage...

Ces trajectoires incluent les résultats saillants des tests réalisés, mais cherchent également à tenir compte des difficultés rencontrées. En effet, les accidents de cycle de culture (par exemple inondation, dégâts des animaux, manque d'eau pour l'arrosage du maraîchage...) ont pu être source de démotivation pour les groupes CE car ils empêchent de voir les effets des traitements et de tirer des conclusions. Cependant, analyser ces échecs et erreurs est apparu tout aussi important que la capitalisation des réussites, car ce sont souvent des opportunités riches en apprentissages (par ex. échanges d'expériences pour éviter ou minimiser les dégâts). Les ateliers bilans permettent ensuite d'envisager les pistes d'amélioration.

6 UNE IMPLICATION TRES FORTE DES PAYSANS

S'il est vrai que les aléas du climat, les accidents de cycle des cultures ou encore les difficultés pour l'analyse des résultats peuvent surgir, il n'en reste pas moins que les facteurs humain et

¹⁰ C'est l'échelle la plus fréquente pour les CE en général. Il existe des initiatives de CE abordant la gestion de l'exploitation dans sa dimension économique et financière, principalement en Afrique de l'Est. Des « champs-écoles » agro-pastoraux commencent à être mis en œuvre en Afrique de l'Ouest, notamment au Burkina Faso (projet FAO démarré en 2015).

organisationnel occupent une place prépondérante pour la réussite des champs-écoles, ainsi que la communication entre toutes les parties (au sein du groupe, entre le groupe, le technicien et les partenaires)

Au Nord Togo, la participation des paysans n'a, dans l'ensemble, pas été difficile à faire émerger. S'il est impossible de donner une « recette », on peut néanmoins identifier quelques facteurs clés ayant permis une participation forte des paysans :

- **Le contexte socio-culturel** (pays Moba), **favorable à l'organisation collective** (existence de groupes d'entraide collective pour des travaux champêtres etc.).
- **La création de groupes de proximité**, régis par des règles claires définies par le groupe lui-même, et la réalisation de bilans annuels du fonctionnement des groupes (afin de tenter d'améliorer les conditions de participation la saison suivante).
- **Le choix des expérimentations au sein des CE à partir des problèmes tels que posés par les paysans**, et l'évolution des CE selon leurs décisions ou préférences.
- **La prise en compte des préoccupations non agronomiques dans le choix même des thèmes** (par exemple associations de culture et répartitions du travail et des récoltes entre hommes et femmes).
- Le fait d'**abandonner la comparaison avec une parcelle « pratique paysanne »** (souvent caricaturale, ou ne reflétant que les pratiques d'une petite portion des paysans du groupe). Ainsi, chacun des membres du CE a pu tirer une conclusion proche de sa situation.
- **L'importance des visites d'échanges** pour booster les groupes et les échanges de paysan à paysan.
- Un contexte où les paysans ne sont généralement pas dans l'attente d'un projet, et cherchent à s'engager dans les actions proposées¹¹

Pour autant, le déroulement des 3 saisons de CE n'a pas toujours été aisé. Ainsi, un groupe de CE maraîchage s'est totalement désintéressé des animations et de la parcelle, après une première année portant très promesseuse. La principale explication est l'interaction d'une personne influente, mécontente par rapport à d'autres activités du projet, qui a largement démotivé les autres membres. A cela s'est ajoutée une pénurie d'eau dans le bas-fond à cause d'une surexploitation des puits maraîchers.

Les CE impliquent donc de travailler avec les leaders des OP, surtout au démarrage pour communiquer sur le dispositif et lancer la dynamique. L'adhésion au CE est ouverte à tous et la présence d'un leader fort, agissant comme un catalyseur, bien que positive, ne peut toutefois remplacer une bonne cohésion du groupe dans son ensemble. Dans le contexte du Togo, hormis le cas cité, il n'y a pas eu de problèmes excessifs dans la gouvernance des CE.

Concrètement, un bureau restreint (président, secrétaire, trésorier au minimum) est mis en place dans chaque groupe CE, mais l'organisation interne du CE est néanmoins gérée uniquement par les paysans. Le bureau est l'interlocuteur de l'équipe du projet et est responsable de communiquer aux autres membres certaines informations (par exemple, le report d'une rencontre à cause de la pluie). Le groupe décide seul de son fonctionnement et éventuellement de son règlement interne (rotations pour l'arrosage des cultures maraîchères, possibles amendes en cas de retard, inclusion de nouvelles personnes...) et aussi de la manière de partager les récoltes, éventuellement de rémunérer la

¹¹ Pour nuancer cette affirmation, il faut savoir que certaines personnes ont quitté les CE la première année lorsqu'ils ont compris qu'ils n'obtiendraient pas de bénéfices directs ou matériels du dispositif. Mais une fois clarifié les résultats à attendre des CE, la majorité des membres s'est investie dans les activités.

personne ayant mis une parcelle à disposition. L'animateur peut initier ces réflexions sans toutefois faire ingérence dans la gestion du groupe. La gestion d'une parcelle collective n'est pas toujours facile mais dans le cas présent ce point n'aura pas présenté de difficulté majeure.

Les réunions ne sont pas formelles (pas de discours, la présence des autorités locales n'est pas requise) mais suivent globalement le même schéma¹² : observation des cultures, décisions et réalisation de l'opération culturelle le cas échéant, discussion, et choix de la prochaine rencontre.

7 UN NECESSAIRE CHANGEMENT DE POSTURE : DU ROLE DE CONSEILLER A CELUI D'ANIMATEUR

Ce mode de fonctionnement, et globalement le bon déroulement de cette expérience de CE n'aurait pas été possible sans un changement de posture des acteurs impliqués. En effet, la région des Savanes a déjà connu différents projets avec des champs-écoles sur les thèmes de la gestion de la fertilité des sols. Cependant, ils ont été mis en œuvre avec un protocole prédéfini (sans adaptations aux contextes pédoclimatiques) et s'apparentaient dans les faits à un dispositif de parcelles de démonstration (notamment avec une comparaison parfois caricaturale entre de fortes doses de fumure organique et minérale et une parcelle « pratique paysanne »). Dans ces exemples la transition des champs de démonstration (approche courante notamment pour l'ICAT) vers les « champs-écoles » ne s'est opérée que dans le vocabulaire mais pas dans les pratiques des conseillers ni dans leur entendement de leur rôle et celui des paysans. Ces « champs-écoles » de démonstration cherchent à prouver la pertinence de techniques externes.

Selon les situations, l'animation et l'accompagnement des CE du projet « Durabilité et résilience » ont reposé sur un conseiller ICAT et/ou un paysan (souvent le président du groupe CE) et l'équipe projet. Qu'il s'agisse du conseiller ICAT ou du technicien du projet, il apparaît que c'est la posture de cette personne externe au groupe qui est importante, et que cette personne doit accepter de changer. Le rôle de l'accompagnant n'est pas de donner un cours magistral, mais, en ayant pris connaissances des pratiques paysannes et de leurs déterminants, d'aider les producteurs à les adapter dans un contexte changeant. Les ressentis des conseillers ICAT et de l'équipe projet ont montré l'importance d'échanges continus : il faut questionner, écouter, soumettre, valider, organiser, réguler, synthétiser... Les responsabilités doivent être bien définies et il est nécessaire de se donner les moyens pour réaliser un suivi rapproché. L'expérience d'AVSF montre que les CE, tant en cultures pluviales qu'en maraîchage, n'auraient pas pu atteindre leurs différents objectifs sans la motivation et l'implication d'un animateur, quel que soit son profil (conseiller ICAT, leader d'OP, paysan dynamique ou technicien du projet).

Il est à noter également que l'équipe technique et les partenaires ont eux aussi évolué et appris au cours du projet. Citons par exemple l'apprentissage de l'écoute et de la compréhension des problèmes des paysans tels que ces derniers les expriment (et non traduits en « problèmes agronomiques »), ou encore la décision, après la première année, de ne plus se baser sur les

¹² Pour AVSF, il ne semble pas judicieux de formaliser une séance standard d'animation du CE, comme cela peut être proposé dans certains guides de CE ou de FFS. En effet, il est très important de s'adapter à chaque contexte. Standardiser les modalités d'animation des groupes présente le risque de brider la recherche de nouvelles solutions, et de déconnecter la démarche de son potentiel de remise en question du modèle de développement agricole ; pour ne conserver que les aspects d'une « méthode » offrant les avantages d'une diffusion de paysan à paysan et la promesse d'un changement d'échelle à moindre coûts.

parcelles « pratique paysanne ». Les changements sont réels pour les personnes touchées mais les moyens humains à mobiliser sont importants, car ces changements de vision et ces remises en question prennent du temps.

8 QUELQUES ENSEIGNEMENTS ISSUS DE L'EXPERIENCE

8.1 Une forte implication paysanne pour des changements de pratiques durables

La forte implication des paysans dans les orientations et choix opérationnels constitue le premier résultat du dispositif « champ école ». Ce partage de la gouvernance repose sur la gestion collective de la parcelle, la définition partagée du programme de travail entre les membres du groupe avec l'appui du facilitateur, l'écoute permanente et le partage des récoltes entre tous les membres. On observe alors une réelle appropriation des thématiques, visible dans la diversité des trajectoires des champs-écoles, tant en maraîchage qu'en cultures pluviales.

L'accompagnement des groupes par les techniciens a été plus léger et ponctuel lors du troisième cycle des champs-écoles, afin de favoriser leur autonomie : certains ont décidé de poursuivre les essais pour un quatrième cycle, d'autres ont fait évoluer la parcelle « champ-école » en champ collectif (sans essais comparatifs mais gérée collectivement). Certains groupes ont pris l'initiative de former de nouveaux membres à la démarche de champs-écoles et d'aller à la rencontre de maraîchers dans d'autres zones pour leur proposer de partager leurs questionnements et leurs acquis.

Le fait que les thématiques des champs-écoles soient issues de questionnements des paysans, que les propositions techniques expérimentées reposent sur leurs pratiques, leurs expériences et leurs hypothèses (et non un paquet technique externe), permet que de nouvelles pratiques soient adoptées et se maintiennent durablement. L'impact se conçoit également en termes de nouvelles compétences pour expérimenter, innover, communiquer en renforçant les capacités des groupes, des paysans et chaque exploitation agricole. De ce fait, les champs-écoles peuvent contribuer à améliorer la résilience des agricultures familiales ainsi que leurs capacités d'adaptation au changement climatique.

Enfin, l'ajustement des champs-écoles aux problématiques des paysans favorise l'appropriation du dispositif par ces derniers et contribue à une large diffusion des pratiques. Ainsi, plusieurs maraîchers individuels et deux groupes de producteurs de pesticides naturels sont actuellement en mesure de renseigner ou fournir aux paysans intéressés ce type de produits. Il a été également observé la décision collective des maraîchers d'un bas-fond d'interdire toute utilisation de pesticides chimiques dans leur site de production. Dans une zone de cultures pluviales, les membres des champs-écoles ont présenté à leurs voisins intéressés les nouvelles pratiques adoptées. Des groupes d'entraide contribuent à la diffusion de ces pratiques, par exemple pour les opérations culturales (sarclage, réalisation des cuvettes pour le maraîchage) ou les travaux de compostage¹³.

8.2 Les champs-écoles, un investissement dans la formation des adultes

Au niveau mondial, les impacts des champs-écoles (*farmer field schools*) de la FAO ou d'autres organismes ont été évalués par plusieurs méthodes, et leurs résultats ont pu être sujets à

¹³ Le recours aux groupes d'entraide est assez courant pour certaines opérations comme le sarclage, contre la réciprocité du travail et la fourniture d'un repas. Il s'agit des groupes déjà en place, ou de nouveaux groupes.

controverses : il s'agit d'un investissement efficace de formation des adultes allant au-delà d'un simple dispositif de diffusion de techniques, mais les évaluations d'impact de type économétrique tendent à considérer les champs écoles trop coûteux par rapport à d'autres formes de conseil, au regard des résultats qu'on peut en attendre (population ciblée, diffusion de pratiques).

Pour AVSF et ses partenaires, les champs-écoles sont en effet un dispositif demandant une forte mobilisation en ressources humaines alors qu'il touche un nombre relativement restreint d'agriculteurs. Mais c'est un dispositif qui a montré une réelle efficacité (i) à se saisir des contraintes rencontrées par les producteurs et (ii) à faire évoluer les pratiques et systèmes agricoles vers des alternatives plus écologiques. Il s'agit d'un enjeu primordial dans une région soumise à de fortes contraintes (pédoclimatiques et démographiques notamment), où les pratiques agricoles habituelles ne permettent plus le maintien de la fertilité des sols. Par ailleurs, il a été observé que ces connaissances se diffusent au sein de la communauté paysanne au-delà des groupes de participants aux champs-écoles, ce qui en augmente l'impact et diminue *in fine* le coût d'investissement initial.

8.3 La gouvernance, enjeu central de l'accompagnement des dynamiques de groupes

Pour que la gouvernance des champs-écoles soit réellement conférée aux paysans, il faut un changement de posture des facilitateurs, qui doivent être formés à cette nouvelle approche. En effet, l'accompagnement des dispositifs de champs-écoles requiert un changement de vision du conseil agricole et du partage du pouvoir que procure la connaissance. La formation des facilitateurs de champs-écoles est donc un élément crucial, qui ne saurait se réduire à une formation classique : il faut accompagner celles et ceux qui auront la responsabilité d'accompagner les changements de pratiques des paysans pendant au moins un cycle de culture dans le champ-école. Dans l'expérience d'AVSF et ses partenaires au Nord Togo, il s'est agi d'un accompagnement méthodologique et scientifique pendant deux ans, qui a ainsi permis de renforcer les partenaires (ICAT, RAFIA) sur le thème des champs-écoles. La troisième année, les groupes ont été en mesure de devenir plus autonomes. De même, la FAO recommande que les facilitateurs eux-mêmes participent à une saison entière de CE, mais cette recommandation n'est pas toujours suivie. Certains CE sont mis en place après simplement un atelier de formation des formateurs, ce qui est insuffisant pour des personnes non familiarisées avec les approches participatives et constructivistes, les principes d'éducation non formelle et d'éducation des adultes.

Le véritable enjeu de ce dispositif est la mise à l'échelle à partir d'une phase pilote comme celle du Nord Togo. Un projet de grande échelle présente toutefois le risque de ne plus prendre en compte la diversité des situations et des questionnements des paysans en cherchant à standardiser la démarche. La logique de l'intervention risque alors rapidement de redevenir une diffusion d'innovations techniques. C'est d'ailleurs l'une des explications à l'attractivité des champs-écoles : sa formalisation a offert une option « clé en main » de diffusion de paysan à paysan permettant de toucher, en théorie, l'ensemble de la population (Nederlof et Dangbégnon 2007).

Lorsqu'on parle de champs-écoles (et à plus forte raison de dispositifs participatifs), il convient de s'interroger sur l'identité et les objectifs des parties prenantes du dispositif, des modalités d'accompagnement réellement mises en œuvre, et du profil et de la formation des techniciens.

9 CONCLUSION

Le dispositif de champs-écoles mis en place par AVSF et ses partenaires au Nord Togo a montré qu'il est possible, grâce à un accompagnement adéquat, d'ouvrir un espace d'expérimentation paysanne

et d'échanges entre pairs basé sur les réflexions des paysans et leurs pratiques agricoles habituelles. Les premiers résultats laissent penser que cette participation paysanne mène à des changements de pratiques qui ont un impact durable sur la résilience des exploitations agricoles familiales. A travers les thématiques abordées, l'appui aux paysans pour concevoir et expérimenter des pratiques innovantes et le renforcement de leurs capacités à observer, diagnostiquer et agir, les champs-écoles sont un outil pour accompagner les transitions agroécologiques.

Bibliographie

- Bakker, Teatske. 2017. *Démarches d'accompagnement pour la co-construction d'innovations paysannes. Guide méthodologique des champs-écoles de la région des savanes au Togo*. AVSF
- Darré, Jean-Pierre. 2006. *La recherche co-active de solutions entre agents de développement et agriculteurs*. Etudes et travaux. Editions GRET.
- Faure, Guy, Kristin E. Davis, Catherine Ragasa, Steven Franzel, et Suresh Chandra Babu. 2016. « Framework to assess performance and impact of pluralistic agricultural extension systems: The best-fit framework revisited ». 1567. Intl Food Policy Res Inst.
- Mancini, Francesca, et Janice Jiggins. 2008. « Appraisal of Methods to Evaluate Farmer Field Schools ». *Development in Practice* 18 (4-5): 539-50. <https://doi.org/10.1080/09614520802181277>.
- Nederlof, E. Suzanne, et Constant Dangbégnon. 2007. « Lessons for Farmer-Oriented Research: Experiences from a West African Soil Fertility Management Project ». *Agriculture and Human Values* 24 (3): 369. <https://doi.org/10.1007/s10460-007-9066-0>.
- Phillips, Daniel, Hugh Waddington, et Howard White. 2014. « Better Targeting of Farmers as a Channel for Poverty Reduction: A Systematic Review of Farmer Field Schools Targeting ». *Development Studies Research* 1 (1): 113-36. <https://doi.org/10.1080/21665095.2014.924841>.
- Pontius, John, Russell Dilts, et Andrew Bartlett. 2002. *From farmer field school to community IPM: Ten years of IPM training in Asia*. FAO Community IPM Programme, Food and Agriculture Organization of the United Nations, Regional Office for Asia and the Pacific.
- Pretty, Jules, Camilla Toulmin, et Stella Williams. 2011. « Sustainable intensification in African agriculture ». *International Journal of Agricultural Sustainability* 9 (1): 5-24. <https://doi.org/10.3763/ijas.2010.0583>.
- Tripp, Robert, Mahinda Wijeratne, et V. Hiroshini Piyadasa. 2005. « What Should We Expect from Farmer Field Schools? A Sri Lanka Case Study ». *World Development* 33 (10): 1705-20. <https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2005.04.012>.
- Van den Berg, Henk, et Janice Jiggins. 2007. « Investing in Farmers—The Impacts of Farmer Field Schools in Relation to Integrated Pest Management ». *World Development* 35 (4): 663-86. <https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2006.05.004>.
- Waddington, Hugh, Birte Snilstveit, Jorge Hombrados, Martina Vojtkova, Daniel Phillips, Philip Davies, et Howard White. 2014. « Farmer field schools for improving farming practices and farmer outcomes in low- and middle-income countries ». The Campbell Collaboration. <https://doi.org/10.4073/CSR.2014.6>.